



REPUBLIQUE DU NIGER

Millennium Challenge Account-Niger

(MCA-NIGER)

NOTIFICATION N°059/11-2022/PCA-

**RESOLUTIONS SPECIALES N°035/11-2022, N°036/11-2022 N°037/11-2022
N°038/11-2022 ET N°039/11-2022 ADOPTÉES PAR CONSULTATION A DOMICILE
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MILLENIUM CHALLENGE
ACCOUNT-NIGER.**

Sous-Comité de Passation des Marchés

EN DATE DU 30 Novembre 2022,

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le Millenium Challenge Corporation ("MCC"), et le Gouvernement de la République du Niger (le "**Gouvernement**"), ont conclu un Accord de Don du Millenium Challenge en date du 29 juillet 2016 (le "**Compact**") ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par le MCC et le Gouvernement ont conclu un Accord de mise en œuvre du programme en date du 29 juillet 2016 (le "**Accord de mise en œuvre du programme**") ;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement, par Décret N°2016-706/PRN, daté du 23 décembre 2016, a créé le MCA-Niger comme organisme de contrôle et de gestion de la mise en œuvre du Compact (le "**Décret**") ;

CONSIDÉRANT la résolution N°05 adoptée lors de la seizième réunion Ordinaire du Conseil d'Administration en date du 28 Juin 2022 portant création d'un Sous-Comité de Passation de marché pour la validation des Contrats concernant la sixième (6^e) année du Compact ;

CONSIDÉRANT ENFIN que les résolutions spéciales n°35/11-2022, n°36/11-2022 , n°37/11-2022, n°38/11-2022 et n°39/11-2022 ont fait l'objet d'une consultation écrite à domicile des membres du Conseil à travers le Sous-Comité de Passation des Marchés et qu'elles ont été approuvées par tous les membres;

PAR CONSÉQUENT, le Président du Conseil d'Administration notifie et atteste par les présentes que le Conseil d'Administration a **APPROUVÉ ET ADOPTÉ LES RÉOLUTIONS SPECIALES CI-APRÈS** :

- **RESOLUTION SPECIALE N°035/11-2022/MCA-Niger** : « Le Conseil d'Administration approuve l'avenant N°04 Contrat N°CR/2CA/CB/F0213/20 conclu entre le MCA-Niger et l'ONG ADL Lot 5 sur la Gestion Durable des terres dans la région de Dosso /CRA ».

Handwritten mark

- RESOLUTION SPECIALE N°036/11-2022/MCA-Niger: « Le Conseil d'Administration approuve l'avenant N°04 Contrat CR/2CA/CB/F0214/20 conclu entre le MCA-Niger et l'ONG ADL Lot 8: Gestion Durable des terres dans la région de Tillabéry /CRA ».
- RESOLUTION SPECIALE N°037/11-2022/MCA-Niger: « Le Conseil d'Administration approuve l'avenant N°04 au Contrat CR/CRA/1/NCS.248/21 (lot 11) conclu entre MCA-Niger et le Groupement RAIL/CADEL/ONEN/AID KOOKARI ».
- RESOLUTION SPECIALE N°038/11-2022/MCA-Niger : « Le Conseil d'Administration approuve l'avenant N°04 au Contrat N°CR/2CA/CB/F0219/21 conclu entre le MCA-Niger et Consortium CDR/OSE IL ED Yanahi et ONDERNA Lot 6 sur la Gestion Durable des terres dans la région de Maradi/CRA ».
- RESOLUTION SPECIALE N°039/11-2022/MCA-Niger: « Le Conseil d'Administration approuve l'avenant N°06 Contrat: CR/2CA/CB/F0218/20 (lot 7) conclu entre le MCA-Niger et Consortium CDR/OSE II ED YANAHI ET ONDERNA portant sur la Gestion durable des terres dans la région de Tahoua ».

(a) *Les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général du MCA-Niger sont autorisés à élaborer et signer tout document et mener toute action en vue de mettre en œuvre les présentes Résolutions dans la limite de leurs compétences respectives.*

A signé

Handwritten signature

Nom : Ibrahim SANI ABANI
Titre : Président du Conseil d'Administration

